



L'OPEF, UNE ORGANISATION AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

...

Fédérons-nous pour l'avenir du métier

ADHÉREZ !

Suivez-nous

ADHÉRER POUR DÉFENDRE LE MÉTIER !

Héritière des deux Confédérations historiques de la poissonnerie, composée de professionnels en activité, l'OPEF représente et défend les employeurs et négocie **les évolutions de notre branche** (salaires, conditions de travail, protection sociale, formation professionnelle, etc.).

L'OPEF représente 3 800 entreprises et plus de 9 000 salariés

(Grossistes, demi-grossistes, artisans poissonniers-écaillers, sédentaires et commerces ambulants)

Une organisation professionnelle a pour mission de défendre les intérêts de ses adhérents. Par extension, elle est la porte-parole de tous les professionnels d'un secteur d'activité. À ce titre, **l'OPEF est un interlocuteur désigné par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux pour la poissonnerie**. Elle est aussi le fer de lance d'un métier d'exception que nous représentons dans toute son authenticité et sa spécificité.

Fédérons-nous pour défendre notre métier !

LA POISSONNERIE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !

La seule solution : adhérer à l'OPEF

RETROUVEZ NOS ACTIONS DANS LE BULLETIN JOINT ↘



